

Département de la Vendée  
Arrondissement de Fontenay le Comte  
Canton de Pouzauges

République Française  
**Mairie de Montournais**  
85700 Montournais

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice 19  
présents 14  
votants 15

L'an deux mil quinze  
le vingt deux du mois de septembre,  
le Conseil Municipal de la Commune de Montournais dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la  
présidence de Michel Guignard, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2015**

Présents : Michel Guignard, Dominique Martin, Jean-Marc Durand, Annie Tétard, Carole Ripault, Marie-Luce David, Bruno Billy, Michel Tricoire, Eric Turquand, Maryse Chabiron, Jean-Jacques Martin, Fabienne Barotin, Christophe Mercier, Mélanie Debu-Mulowsky.

Absent excusé : Julie Touzot, Benoit Souchet, Viviane Guédon, Antoine Bazin, Bernadette Joslin donnant pouvoir à Dominique Martin.

Secrétaire de séance : Fabienne Barotin

\*\*\*\*\*

### **N° 2015-52 : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 juillet 2015**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité dont 1 pouvoir approuve le compte-rendu du 21 juillet 2015.

Arrivée de Mr Antoine Bazin

### **N° 2015-53 : Motion de soutien de l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de soutenir l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

### **N° 2015-54 : Installation de panneaux d'affichage de la vitesse en entrée d'agglomération sur routes départementales**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont 1 pouvoir le Conseil municipal décide :

- d'autoriser l'installation de 2 panneaux d'affichage de la vitesse pour assurer la sécurité routière, en entrée d'agglomération sur les routes départementales suivantes :

- RD N°49
- RD N° 8

- d'approuver la perception de l'aide du Département au titre de ladite fourniture par le SyDEV dans le cadre de sa compétence signalisation lumineuse pour un montant plafonné à 880,00 euros par panneau installé,

- d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximum de 1760 € au SyDEV, la dépense correspondante étant inscrite au chapitre 204 du budget principal de la commune (article 204158) pour un montant de 3726 €.

**N° 2015-55 : Interventions Musique et Danse en milieu scolaire : demande de subvention auprès du Conseil Départemental**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité dont 1 pouvoir, décide :

- de reconduire les interventions Musique et Danse en milieu scolaire pour l'année 2015/2016,
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du programme "Aide aux interventions musique et danse en milieu scolaire" pour l'année scolaire 2015/2016,
- de solliciter l'accompagnement du Conseil Départemental pour l'organisation des interventions,
- d'autoriser monsieur le Maire à signer tout acte lié à la mise en place de ce dispositif.

**N° 2015-56 : Indemnité de conseil et de gestion de Madame la Perceptrice**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité dont 1 pouvoir décide ne pas octroyer cette indemnité pour l'année 2015.

Arrivée de Mme Julie Touzot

**N° 2015-57 : Tarifs assainissement 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité dont un pouvoir, fixe les tarifs de la redevance d'assainissement 2016 comme suit :

- part fixe : 50.00 € sans supplément pour les bénéficiaires
- redevance par m<sup>3</sup> consommé : 1.40 €.

La secrétaire  
Fabienne Barotin



Le Maire,  
Michel Guignard

